

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mardi 17 décembre 2013, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert M. Philippe St-Jacques
 M. Alain Patry M. Roger Pilon
 M. Marcel Lafontaine

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2013-RAG-5118

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Dépôt et présentation des prévisions budgétaires

La mairesse Julie Jolivette procède au dépôt et à la présentation des prévisions budgétaires 2014 devant l'assemblée présente.

2013-RAG-5119

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

Prévisions budgétaires

REVENUS

Taxes	512 837 \$
Compensation tenant lieu de taxes	5 297 \$
Autres	21 500 \$
Autres revenus de sources locales	45 163 \$
Surplus accumulé affecté	58 000 \$
Transferts conditionnels	<u>154 742 \$</u>

Total des revenus **797 539 \$**

DÉPENSES

Administration générale	148 259 \$
Sécurité publique	100 400 \$
Transport	150 004 \$
Hygiène publique et urbanisme	54 220 \$
Loisirs et culture	19 130 \$
Autres	<u>325 526 \$</u>

Total des dépenses **797 539 \$**

Le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires de la municipalité de Bois-Franc pour l'année 2014 soient adoptées tel que présenté et il est demandé à la directrice générale Annie Pelletier d'en transmettre une copie au ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire (c. m. 954 [3] et 955) et qu'une copie soit distribuée à chacune des adresses civiques de la municipalité (c. m.957).

Adoptée.

2013-RAG-5120

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale